



## **Organisations à but non lucratif: timide émergence de la société civile en République démocratique populaire lao**

**Steeve Daviau**

**To cite this article:** Steeve Daviau (2010) Organisations à but non lucratif: timide émergence de la société civile en République démocratique populaire lao, Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, 30:3-4, 403-420

**To link to this article:** <http://dx.doi.org/10.1080/02255189.2010.9669309>



Published online: 15 Feb 2011.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 27



View related articles [↗](#)

# Organisations à but non lucratif : timide émergence de la société civile en République démocratique populaire lao

Steeve Daviau

**RÉSUMÉ** La société civile laotienne en est encore à ses premiers balbutiements et l'espace actuellement disponible est circonscrit au niveau associatif. Cet article examine l'émergence et la nature changeante de la société civile au Laos à travers l'analyse du contexte politique et des facteurs culturels sous-jacents à une ouverture politique qui permet l'émergence timide de formes d'organisations de société civile. Bien qu'elles nécessitent la sanction du Parti et de l'État pour exister, ces associations constituent à l'heure actuelle un pas vers la pluralité et l'ouverture de l'espace public et un véritable tremplin vers le développement de la société civile au Laos.

**ABSTRACT** Civil society in Laos is still in its infancy and the space available so far is restricted to the level of associations. This paper examines the emergence and changing nature of this civil society through analysis of the political settings and cultural factors underlying the political opening that currently allows the emergence of civil society organizations. Despite the fact that these organizations must have the sanction of the Party in order to exist, they are one step forward toward plurality and the opening of public space, making this a real leap forward in the development of a genuine civil society in Laos.

## Introduction

Autrefois un État « tampon » et isolé au cœur de la péninsule indochinoise, la République démocratique populaire (RDP) lao (*Sathalanalath Pasatipatai Pasason Lao*) a entrepris depuis 1986 une transition du communisme vers une économie de marché et une ouverture face aux pays limitrophes. Selon l'indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour 2005, le Laos était classé 133<sup>e</sup> sur 177 pays, plus bas que ses voisins immédiats. D'une superficie de 236 300 km<sup>2</sup>, dont 70 % est montagneuse et 40 % couverte de forêt, le Laos est situé au cœur de la péninsule indochinoise et est entouré de la Birmanie et de la Chine au nord-ouest, du Vietnam à l'est, du Cambodge au sud et de la Thaïlande à l'ouest. Selon le dernier

recensement national (2005), le pays compte 5,6 millions de personnes, avec une croissance rapide de 2 % par année. Au niveau ethnique, le gouvernement reconnaît officiellement 49 groupes ethniques principaux, répartis en quatre familles linguistiques : Tai-Lao, Môn-khmer, Tibéto-birman et Hmong-Iu-hmien. Les minorités ethniques représentent environ 50 % de la population du pays.

L'objectif général gouvernemental, tel qu'annoncé dans le Sixième plan quinquennal (2006-2010), est la lutte contre la pauvreté. Le processus de développement du gouvernement lao est directement lié à l'intégration du pays à l'économie de marché et aux politiques d'ajustements structurels imposées par les organismes multilatéraux. Le Laos est l'un des pays qui reçoit le plus d'aide internationale, et l'émergence de la société civile résulte des pressions des bailleurs de fonds et des acteurs internationaux au Laos. L'établissement de la première entité apte à enregistrer des associations de société civile, le Lao Union of Science and Engineering Associations (LUSEA), a été autorisé car il est conditionnel à l'entrée du Laos dans l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La collaboration avec des associations semble aussi nécessaire si le gouvernement veut atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté qu'il s'est fixés pour 2020.

Au début des années 2000, le gouvernement a accordé l'enregistrement de plus d'une vingtaine d'associations à but non lucratif, puis interrompu le processus en 2003-2004; de sorte que plusieurs organisations locales sont en attente de statut, subsistant sous l'ombrelle d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales. D'autres organisations locales sont effectivement en fonction et suscitent beaucoup d'intérêt de la part de divers acteurs engagés, par rapport à leur viabilité dans le contexte politique laotien.

Cet article examine l'émergence et la nature changeante de la société civile au Laos à travers, dans un premier temps, l'analyse du contexte politique et des facteurs culturels sous-jacents à une ouverture politique qui permet l'émergence timide de formes d'organisations de société civile en RDP lao. Pour y parvenir, nous allons remonter historiquement les étapes importantes de l'ouverture politique qui a permis de jeter les bases d'un embryon de société civile au Laos.

Dans un second temps, nous présenterons des études de cas révélant les stratégies de divers acteurs activement engagés dans ce contexte d'ouverture : (1) les organisations ombrelles (Lao Union of Science and Engineering Associations (LUSEA) et le Front lao d'édification nationale (FLEN)), actives dans l'enregistrement d'associations au Laos; (2) Concern Worldwide, une ONG internationale qui supporte un projet au niveau institutionnel soit la rédaction du Décret national sur les associations en RDP lao; (3) deux ONG internationales qui soutiennent des associations et qui partagent la stratégie de transiter du statut de bureau (succursale) à celui d'ONG locale : CIDSE (NORMAI) et Handicap International France (LADCA); (4) une association à caractère plus in-

1. En fait, il n'y a pas de consensus à l'heure actuelle sur l'appellation exacte de ces associations, que l'on désigne par divers termes : Non Profit Organizations (NPOs), Civil Society Organizations, Civil Society Associations, etc. Il n'existe pas de traduction officielle en lao, mais on réfère généralement aux associations par le terme de *samakhoum*.

dépendant, la Community Knowledge Support Association (CKSA), liée à un réseau régional, l'IKAP.

## Contexte politique et facteurs culturels : la conjoncture laotienne

Dans son analyse comparative de la société civile en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines et en Malaisie, Hedman (2001) a identifié quatre facteurs structurels clés qui ont façonné la voie et les perspectives de mobilisation au nom de la société civile en Asie du Sud-Est. La variation dans la nature des régimes, la constellation de classes, l'héritage de la gauche et les institutions religieuses y ont influencé de manière déterminante le cadre temporel (*timing*) et l'ampleur, l'identité et la trajectoire de la mobilisation politique. Je me propose donc, dans un premier temps, de m'inspirer de ce cadre analytique pour tenter de conceptualiser l'espace disponible pour l'émergence de la société civile en RDP lao, de manière historique, en allant de la révolution lao de 1975 jusqu'à aujourd'hui.

En 1975, la révolution socialiste met un terme à 600 ans de féodalisme; l'instauration d'un système autoritaire ira de pair avec la construction du nouvel homme socialiste. Le pouvoir va désormais exercer son autorité à l'intérieur de chaque village et devenir le compagnon de chaque individu, élaborant ainsi un système de contrôle et de domination de la population; un véritable panoptique à l'échelle nationale. En fait, dans le cas du Laos, il n'y a pas eu de révolution au sens propre du terme; la monarchie n'a jamais abdicué en raison de mécontentements ou de luttes internes, mais plutôt en conséquence de la dépendance idéologique et militaire face au Vietnam (Evans 2002).

Après la chute du Bloc de l'Est, le Laos se tourne vers les institutions multilatérales et entame une libéralisation économique en 1986 avec les Nouveaux mécanismes économiques (NME). Les NME coïncident avec un changement de discours qui met désormais l'accent sur le développement économique et social<sup>2</sup>. Mais la libéralisation économique ne se traduit pas par un adoucissement politique. Comme en Chine et au Vietnam, le régime socialiste s'est maintenu au pouvoir et on observe un renforcement du monopole du pouvoir politique du Parti, détenu par les généraux de l'armée nationale.

La structure politique est divisée entre la ligne verticale du Parti et la ligne horizontale représentée par les organisations de masse. Selon le proverbe lao « *Pak sin am, lat nam pha, pasason pen chao* », le Parti montre la voie, le gouvernement dirige et le peuple est maître. Il n'y a en fait que peu de participation populaire : le Parti monopole

2. Version lao de la perestroïka, également mis en œuvre au Vietnam sous la désignation de *Doi moi*, les réformes et les changements politiques apportés avec les NME jettent les bases d'une économie de marché qui repose sur cinq points : réhabiliter le rôle du marché dans l'économie, renouveler le secteur des entreprises publiques, promouvoir le secteur privé, améliorer la gestion financière macroéconomique et contrôler la monnaie et le crédit. Par conséquent, le processus national de développement est lié de près à l'intégration du pays dans l'économie de marché et aux politiques d'ajustements élaborées par les institutions internationales.

lise le pouvoir politique et tous les médias et moyens d'information (radios, journaux, haut-parleurs, etc.).

Selon la rhétorique laotienne, le pays est dirigé par la dictature du prolétariat; aucune forme de contestation (considérée comme antirévolutionnaire) n'est tolérée. Le gouvernement et le Parti sont en fait indissociables, selon l'appellation *pak-lat* (Parti-État) utilisée pour parler de l'État en général. Comme l'exprime Chagnon : « *The GOL<sup>3</sup> and the Party have not quite found their comfort zone in allowing the Lao private sector to enter into social and economic development work* » (Chagnon *et al.* 2003, 82). Par conséquent, l'espace disponible pour l'émergence de la société civile au Laos est considérablement réduit.

### Socialisme et bouddhisme theravada

Le Parti se fait le gardien des traditions, et le socialisme est domestiqué, utilisant le symbolisme légitimant du bouddhisme. En effet, l'arrivée au pouvoir d'un régime socialiste au Laos n'a pas coïncidé avec une tentative d'élimination ou de promotion d'une doctrine de bouddhisme socialiste comme en Birmanie, mais avec une réorganisation du bouddhisme pour servir l'État. Ainsi, comme le commentent Hours et Selim : « Impliqué dans une société dont les modalités de structuration se jouent dans une alliance particulière entre le pouvoir politique et le bouddhisme theravada [ou bouddhisme du petit véhicule], le communisme laotien a été l'objet d'une internalisation et d'une réinterprétation endogène caractéristique » (1997, 14). Le bouddhisme a été transformé pour servir les intérêts de l'État marxiste et l'autorité du régime à travers un double processus simultané : les leaders du Parti révolutionnaire populaire lao ont miné la légitimité accordée par le bouddhisme au régime féodal, tout en établissant de nouvelles justifications idéologiques pour l'exercice de leur propre autorité politique.

Evans (1993) analyse plus particulièrement les moyens adoptés par les leaders du Parti révolutionnaire populaire lao pour réaliser une transition vers une vision du monde marxiste-léniniste. Dans un premier temps, il décrit le modèle traditionnel de légitimation (vision du monde socioreligieuse, fruit d'un syncrétisme entre la mythologie lao et des notions du bouddhisme indien) et le processus par lequel il a été fragilisé par le colonialisme français et le gouvernement royal lao. Il propose ensuite une analyse du socialisme lao et une comparaison des structures de légitimation entre le marxisme et le bouddhisme. Finalement, il analyse les moyens adoptés par le nouveau régime pour utiliser certains aspects de l'ordre traditionnel afin de faciliter une acceptation initiale du marxisme-léninisme, tout en réduisant systématiquement le bouddhisme au statut d'apanage de l'État marxiste. Le cas du bouddhisme theravada laotien vient confirmer le modèle de Hedman selon lequel : « *Institutions of Buddhism have proven rather inhospitable for mobilizational efforts that might threaten political stability by challenging the incumbent regime* » (2001, 929).

---

3. Government of Laos.

## Organisations de masse en tant que société civile

En fait, depuis la révolution de 1975, les organisations de masse ont été généralement considérées comme la seule forme de société civile au Laos. Il y a quatre organisations de masse au Laos : le Front lao d'édification nationale (FLEN), l'Association des femmes lao (LWU), l'Association des jeunes lao (LYU), l'Association des syndicats lao (LLU). Plusieurs acteurs internationaux (ONG, agences bilatérales et multilatérales) les considèrent, dans la situation d'un pays à parti unique, comme partie intégrante de la société (Chagnon *et al.* 2003). Car il est vrai que depuis 1975, ces quatre organisations de masse ont fait office de société civile au niveau rural.

En l'absence de société civile au Laos, les organisations de masse rejoignent la base de la société et représentent leurs membres dans les dialogues nationaux sur les politiques nationales ou les stratégies à suivre. En particulier, deux de ces organisations constituent des liens importants entre l'État et les citoyens (*citizenry*), car elles ont des avancées dans les communautés éloignées et sont responsables de divers aspects de la vie communautaire, incluant la participation des femmes, les activités des jeunes et la participation des minorités ethniques au développement (Projet de la Banque asiatique de développement). Elles mènent également des projets à caractère économique, social ou humanitaire (campagnes de vaccination, lutte contre la drogue, etc.).

Dans les faits, le FLEN et l'Association des femmes lao sont présents à tous les échelons administratifs : village, district, province et au niveau national. Les représentants du Front au niveau communautaire sont souvent des aînés qui occupent des positions importantes dans le système institutionnel vernaculaire, par exemple dans le conseil des anciens (regroupant les hommes âgés du village, qui sont en charge du règlement des conflits, de l'accès au foncier, des rituels collectifs, mais aussi des alliances et de la résolution de conflits entre communautés, en fonction du droit coutumier) dans les communautés minoritaires. Pour sa part, le chef de village est en charge de faire le lien entre la communauté et l'État. Toutefois, les représentants des organisations de masse, tout en constituant les meilleurs défenseurs des voix populaires — ils contribuent à faire entendre les voix de la base aux décideurs politiques —, sont également en charge de la diffusion des politiques auprès de la population, donc le fer de lance des politiques gouvernementales.

Mais pour d'autres, les organisations de masse ne constituent en aucun cas la société civile puisqu'elles ne sont pas du tout indépendantes du gouvernement. Par exemple, si en théorie les postes sont offerts à tout le monde, ce sont généralement les représentants du Parti qui les occupent; dans tous les cas, les organisations de masse ne sont pas indépendantes du Parti.

Néanmoins, de nouveaux éléments de la société civile sont en train d'apparaître sur la scène laotienne. Depuis quelques années, le gouvernement encourage les organisations de masse à trouver elles-mêmes leur financement auprès des bailleurs internationaux (pour leurs salaires et les activités de développement). Certains employés gouvernementaux ont d'ailleurs indiqué que le besoin de fonds a stimulé des discussions à propos de la gestion des ressources humaines et financières au sein de leurs organisations (Concern Worldwide, 2007). Les organisations de masse, soutenues par le Parti, ont

notamment élargi et renforcé leur rôle au niveau de la société civile en raison de cette augmentation de l'assistance des bailleurs de fonds internationaux et du fait qu'elles sont désormais impliquées dans des thématiques de développement rural : prévention du sida, trafic humain, planification familiale, etc.

## L'émergence d'institutions de société civile en RDP lao

Au début des années 1990, le Parti refusait encore d'autoriser la formation d'associations privées ou d'ONG locales, par exemple. La raison invoquée, selon certains officiels, était qu'il n'y avait pas de cadre législatif; par ailleurs, les dirigeants du Parti étaient soucieux et ont préféré ne pas s'ouvrir simultanément au marché et à la société civile. Malgré les confusions à propos de la société civile (certains membres du gouvernement ne voient pas la pertinence de permettre l'enregistrement des associations puisque les organisations de masses représentent déjà la société civile), et le manque de cadre législatif et structurel, il semble que certains aspects de la société civile ont récemment germé. Nous verrons tout d'abord les bases constitutionnelles qui ont permis cette éclosion.

En 1991, la Constitution lao a entrouvert la possibilité du développement d'associations professionnelles semi-autonomes locales, testant ainsi les frontières de la société civile (Concern Worldwide, 2007). L'article 31 de la Constitution garantit le droit d'association : « Les citoyens lao jouissent des libertés d'expression orale et écrite, de réunion, d'association et de manifestation qui ne sont pas en contradiction avec les termes de la loi.<sup>4</sup> »

Mais dans les faits, même si la Constitution lao garantit le droit d'association, aucun cadre législatif spécifique n'existe définissant un statut spécifique pour ce type d'organisations, ni aucune réglementation touchant à la vie associative. De ce fait, les associations, du moins suivant le sens qu'a ce terme en Occident, n'ont pas vraiment d'existence juridique au Laos. À l'heure actuelle, tout passe encore par les grandes organisations de masse ou les ONG internationales.

Le Parti révolutionnaire populaire lao a proclamé une résolution en 1993 encourageant la création d'associations (traduction du terme *samakhoun* ou encore *ongkan chattang tang sangkhoun* en langue lao), mais ni loi ni règlement n'a été énoncé permettant la mise en application de ces directives générales. Dans la pratique, plusieurs organisations (*umbrella organizations*) ont alors été créées par diverses branches du gouvernement pour permettre l'enregistrement et la surveillance des associations. La résolution mentionne le besoin de créer des associations, définit les caractéristiques mêmes d'une association (bénévole, autogérée, autofinancée), catégorise les associations (professionnelles ou communautaires), et établit les règles de base pour la gestion des associations par l'État (Concern Worlwide 2007, 6).

4. Assemblée populaire suprême, 1991, p. 10.

Deux autres décrets, proclamés par le ministère de l'Agriculture et des Forêts, régularisent l'établissement et le fonctionnement des associations d'utilisateurs de l'eau (*water users*). Le premier (n° 0156/AF) a été proclamé en mars 1997 et le second (n° 1150/MAF 2000) en juin 2000. Ces deux décrets définissent les associations d'utilisateurs de l'eau en tant qu' « entités juridiques » et énoncent les règles d'établissement d'associations, les responsabilités des associations et de leurs membres ainsi que les mécanismes de gestion. Finalement, les articles 14, 27 et 40 de la *Loi sur l'Administration locale* (octobre 2003) mentionnent que les organisations sociales, au même titre que les autorités et organismes gouvernementaux, ont un rôle clé dans le développement socioéconomique du pays.

## Organisations ombrelles et enregistrement d'associations

### *LUSEA : se plier aux exigences internationales pour l'entrée du Laos dans l'ASEAN*

En septembre 2000, le gouvernement lao envoyait des observateurs au Vietnam pour rencontrer la Vietnamese Union of Science and Technology Association (VUSTA) afin de se familiariser avec le principe d'association. Un rapport a été présenté au ministère des Sciences et Technologies et au Bureau du Premier ministre ainsi qu'au ministère des Affaires extérieures pour établir les associations lao. Une seconde rencontre fut organisée, toujours au Vietnam, en décembre de la même année, auprès de l'Asian Federation of Engineering Organization (AFEO), suivie de la même proposition d'établissement des associations lao. Finalement, le Bureau du Premier ministre a officiellement promulgué le Décret 59 établissant le Lao Union of Science and Engineering Associations (LUSEA) en 2005.

Cependant, le processus d'enregistrement d'associations à but non lucratif a débuté auparavant. Le but du LUSEA est de faire le lien entre les associations jumelles au sein de l'ASEAN afin d'améliorer, de promouvoir et de développer les sciences et technologies, en ligne avec la politique gouvernementale de réduction de la pauvreté. Le LUSEA est également responsable de la promotion et du suivi des organisations et associations locales à but non lucratif qui sont enregistrées sous cette organisation de tête.

Depuis sa mise en fonction à la fin de 2005, 41 associations ont été enregistrées sous le LUSEA; certaines sont des associations purement professionnelles, tandis que d'autres sont impliquées dans le développement environnemental et multisectoriel. Neuf autres associations ont commencé le processus d'enregistrement mais sont toujours en attente.

### **Liste des associations à but non lucratif en RDP lao enregistrées ou en processus de l'être sous le Lao Union of Science and Engineering Associations (LUSEA) Septembre 2007**

- I LISTE DES MEMBRES PERMANENTS DU LUSEA
- 1 Association of Lao Architects and Civil Engineers
  - 2 Association for Research and Development
  - 3 Lao Biodiversity Preservation Development Association
  - 4 Rural Research and Development Training Center
  - 5 Lao Power Engineering Association

- 6 Renewable Energy for Sustainable Development Association
  - 7 Community and Environment Development Association
  - 8 Non Profit Association of Lao Development
  - 9 The Social Science Researcher and Art of Speaking Promotion Association
  - 10 Vulnerable Lao Youth Development Association
  - 11 Lao Community Sustainable Development Promotion Association
  - 12 Lao Promotion Organic Products Association
  - 13 Tree Plantation and Livestock Promotion Association
  - 14 Community Environmental Promotion and Cultural Association
  - 15 Agricultural and Handicraft Promotion Association (AHPPA)
  - 16 Non-Profit Association for Rural Mobilization and Improvement (NORMAI)
- II LISTE DES MEMBRES DU LUSEA (EN PROCESSUS D'ENREGISTREMENT)
- 17 Non Profit Organization Lao ABC
  - 18 Association for Agriculture and Handicraft Products Promotion
  - 19 Community Association for Mobilizing Participation in Development
  - 20 Community Knowledge Support Association
  - 21 Cooperative Orthotic & Prosthetic Enterprise
  - 22 Gender Development Group
  - 23 Lao Development Cooperation Association
  - 24 Lao National Network of People Living with HIV/AIDS
  - 25 Promotion for Education and Development Association
  - 26 Young Engineers Council
  - 27 Technology Promotion for Sustainable Development, Information and Environmental Management
- III LISTE DES AUTRES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS À BUT NON LUCRATIF
- 28 Foundation for Assisting Poor People of Lao PDR
  - 29 Foundation for Promotion of Education
  - 30 Lao Culture Foundation
  - 31 Lao Disabled People Association
  - 32 Lao Disabled Women Development Center
  - 33 Lao Disadvantaged Children Association
  - 34 Lao Fine Arts Association
  - 35 Lao Handicrafts Association
  - 36 Lao Journalists' Association
  - 37 Lao Medical Association
  - 38 Lao Performing Arts Association
  - 39 Lao Photographers' Association
  - 40 Lao Writers' Association
  - 41 Mobile Conservation Education Unit

**Liste des fondations en RDP lao**

- 1 LAO-INTERNATIONAL POVERTY ALLEVIATION FOUNDATION
- 2 NATIONAL POVERTY REDUCTION FOUNDATION
- 3 SRISATHIASAY FOUNDATION
- 4 MINSAI FOUNDATION
- 5 LAO DEVELOPMENT AND WEALTH FOUNDATION

En fait, le LUSEA est maintenant taxé d'illégitimité par le gouvernement lao, puisque son secrétaire général a autorisé l'enregistrement d'associations qui ne relèvent pas du domaine scientifique. Le gouvernement est donc d'avis que le LUSEA a perdu son mandat d'enregistrer des associations au Laos et donc par la même occasion d'être actif au développement de la société civile au Laos.

Par conséquent, toutes les associations qui sont en attente de recevoir leur enregistrement sous le LUSEA sont paralysées, et certaines devront éventuellement transiter vers une institution qui est accréditée par l'État pour enregistrer des associations.

*Autres organisations ombrelles*

Cependant, le LUSEA n'est pas la seule entité apte à enregistrer des associations. Malgré le fait que la Constitution (article 31) et les résolutions du Parti mentionnées plus haut stipulent le droit d'établir des associations, il n'existe aucun cadre législatif pour justifier l'existence des associations et permettre la mise en application de ces dispositions.

L'article 31 permet théoriquement à tous les ministères d'enregistrer des associations membres, mais, dans les faits, peu le font : la National Disabled People Association (NPDA) est enregistrée auprès du ministère du Travail et du Bien-être social, la Lao Bar Association l'est auprès du ministère de la Justice, l'Association des médecins lao l'est auprès du ministère de la Santé, etc. Le National Committee for Disabled People (LCDP) et la Lao National Chamber of Commerce and Industry (LNCCI) sont également actifs au niveau de l'enregistrement d'associations.

En conséquence, divers ministères gouvernementaux ont pris l'initiative d'établir des organisations ombrelles sous lesquelles les associations peuvent s'enregistrer. Mais ces organisations ombrelles n'ont pas de rôle de coordination ni de réseautage et par conséquent il n'existe pas, à l'heure actuelle, de plate-forme d'échanges, d'information ou de diffusion. Un des problèmes qui en résulte est que personne ne connaît l'ampleur de ces associations; plusieurs associations étant par exemple enregistrées au niveau des provinces.

Le FLEN est également actif au niveau de l'enregistrement d'associations. À ce jour, le Front a enregistré 55 membres : 51 associations et quatre fondations. Le Front enregistre des associations depuis des années, mais manque de compréhension concernant ce que devrait être son rôle par rapport à ces associations en plus d'avoir une capacité de gestion faible.

En janvier dernier se tenait le « National Workshop on People's Strata & Civil organization », organisé par le People's Strata & Civil Organization Department (PSCD) du FLEN et réunissant des membres des échelons national, provincial et des districts, dans le district de Paksan, province de Bolikhamxay. La rencontre, la première du genre, visait à (1) uniformiser la vision des directeurs des ministères face aux rôles et responsabilités du PSCD afin que ceux-ci soient en mesure d'agir comme meneurs pour atteindre les objectifs du Parti et du gouvernement; (2) permettre la prise de conscience et la compréhension, par les directeurs du FLEN à tous les niveaux, de leur fonction, dans le but d'encourager la participation des nouvelles générations au changement favorisant le développement socioéconomique, dans le cadre du mandat du FLEN, et en accord avec le gouvernement et le Parti; (3) encourager le PSCD à tous les niveaux à collaborer avec les organisations et à améliorer les capacités de gestion de l'information.

On observe donc une volonté de sensibilisation et d'uniformisation idéologique des employés gouvernementaux à tous les échelons administratifs par rapport à leur mandat, et d'élargissement de la participation de la société civile, dans le respect de la ligne politique officielle.

## Le décret national sur les associations

Le PACSA (Public Administration and Civil Service Authority) a été mandaté par le premier ministre pour élaborer le Décret national sur la société civile. Un comité, formé de représentants de neuf ministères<sup>5</sup>, est responsable de la révision du décret. Ils en sont à la quatrième version, et la version finale est prévue pour juin 2008. Des conférences mensuelles ont été tenues depuis plus d'un an; celle de janvier dernier réunissait plus de 80 représentants gouvernementaux, mais également des membres de la société civile (la National Disabled People Association et la Foundation for Education) qui ont été invités pour participer aux discussions.

Ceci est des plus intéressant parce qu'habituellement ces conférences sont tenues à huis clos. Pour la première fois, des organisations non gouvernementales sont invitées à ces conférences pour donner leur point de vue sur un décret concernant la société civile. Ceci est notamment dû au profil progressiste et au dynamisme de certains membres du gouvernement.

Un des objectifs du Décret est d'uniformiser la situation et d'établir un processus pour l'enregistrement puisqu'il existe à l'heure actuelle plusieurs processus selon les ministères, et différents critères — ou dans certains cas, pas du tout de critères.

À l'heure actuelle, même si les bailleurs de fonds et les ONG internationales ont les yeux rivés sur les associations émergentes, il est presque impossible de soutenir ces associations en étant basé au Laos. En effet, le ministère des Affaires extérieures a interdit aux associations d'accéder aux financements internationaux tant que le Décret sur les associations n'est pas signé<sup>6</sup>. Sa ratification constitue en fait la première étape. Les divers acteurs impliqués dans sa rédaction devront ensuite mettre la main à la pâte pour diffuser les informations relatives à sa mise en application et au fonctionnement légal des associations, non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour les citoyens lao qui planifient démarrer leur propre association, ou qui ont déjà une association.

C'est au niveau interne que le gouvernement va décider qui sera responsable de la mise en application du décret visant les associations. L'idéal serait que la PACSA en ait la charge, puisque l'organisation est formée d'avocats dont les décisions seraient prises en fonction des lois. Mais il est également possible que la gestion des associations et l'application du Décret soient laissées au ministère de la Sécurité publique; on observerait alors une situation plus contraignante pour les associations, qui seraient l'objet d'un contrôle accru.

5. Il s'agit du vice-directeur de la PACSA et de représentants des ministères de la Justice, des Finances, des Affaires extérieures, de l'Assemblée nationale, du Parti Central, du LUSEA et du Department of People Strata and People Organization du FLEN.

6. Le décret a finalement été ratifié par le Bureau du Premier ministre en avril 2009.

## Étude de cas 1 : ONG internationale et projet de soutien de la société civile au Laos

Face à cette brèche ouverte — il s'agit en fait d'un véritable changement politique — si on garde à l'esprit que le gouvernement aménage des ouvertures pour permettre l'émergence de la société civile, dans cet État à parti unique, les acteurs internationaux basés au Laos sont aux aguets.

Plusieurs autres ONG internationales (Concern Worldwide, United Nation Development Program, Global Association for People and the Environment) soutiennent des associations locales et d'autres y songent également (OXFAM, Save the Children Australia, German Agro Action). Certaines ONG internationales ont également formé un groupe de travail sur la société civile (CARE, Netherlands Development Organization, SCA, Canadian University Service Overseas, (CUSO), United Nation Development Program, DED, pour n'en nommer que quelques-unes).

Mais certains employés des ONG internationales qui ont déjà travaillé dans des pays où la société civile est plus dynamique arrivent au Laos, armés d'attentes par rapport à ce qui devrait avoir déjà eu lieu et font quelques fois des commentaires ou des demandes plutôt déplaisantes aux autorités gouvernementales. La réaction du gouvernement est souvent un petit sourire poli, mais les autorités laotiennes n'apprécient pas de se faire dire quoi faire dans leur propre pays. Et ce genre de réaction forte de la part d'employés des ONG internationales ne contribue en aucun cas à l'ouverture. À l'autre extrême, d'autres ONG s'autocensurent et se confinent à apporter un soutien technique demandé par l'État.

Entre ces deux positionnements, demeure la voie mitoyenne, selon laquelle rien ne sert de pousser les autorités laotiennes, il faut plutôt les accompagner, et nouer une relation assez forte pour développer un dialogue. Concern Worldwide, par exemple, promeut non pas une approche de conflit ou d'évitement, mais plutôt un accompagnement critique.

Le programme de Concern Worlwide prévoit (1) d'aider le gouvernement lao à créer un environnement (c'est-à-dire un cadre légal et politique) dans lequel la société civile peut émerger; (2) de contribuer à la formation des organisations de la société civile (*civil society organizations* ou CSOs) pour favoriser la reddition de comptes (*accountability*) et la bonne gouvernance; (3) de stimuler la conscience, au sein du gouvernement face à la notion et au potentiel de la société civile; et finalement (4) d'établir un code de conduite pour les organisations de la société civile au Laos.

En fait, Concern Worldwide planifiait soutenir le LUSEA, mais dans le contexte actuel, l'ONG a plutôt décidé de soutenir le FLEN et a élaboré un projet de formation afin d'améliorer les capacités de ce dernier à soutenir, conseiller et gérer les associations (car le Front, qui a enregistré près d'une cinquantaine d'associations à l'heure actuelle, n'a en fait aucun rôle ou capacité de gestion) qui travaillent notamment au niveau de la réduction de la pauvreté. Le Front continue toujours d'enregistrer des associations; il n'a pas été interdit, contrairement aux autres entités jusque-là responsables de l'enregistrement d'associations au Laos.

Concern Worldwide supporte la PACSA dans le processus de rédaction du Décret national sur les associations. Pour mener à bien cette tâche, Concern Worlwide a emmené des représentants gouvernementaux lao en visite aux Philippines et au Vietnam, le but étant de favoriser les échanges entre acteurs gouvernementaux et société civile ailleurs en Asie du Sud-Est.

Le Vietnam est déjà passé par ce processus d'ouverture et de développement de la société civile. Concern Worldwide travaille en partenariat avec le Vietnam National Assistance for the Handicapped (VNAH), membre de la VUSTA (Vietnam Union of Science and Technology Association) qui a également travaillé avec le LUSEA. Ceci a permis de se rendre compte de la relation politique entre le Laos et le Vietnam. Au niveau politique, il est clair que le Laos est prêt à suivre le Vietnam, plus que n'importe quel autre pays dans le monde.

Concern Worlwide a souvent emmené au Laos des délégués vietnamiens du ministère des Affaires extérieures ou du ministère des ONG qui ont soutenu le processus d'ouverture à la société civile au Vietnam, et qui affirment que le temps est venu pour le Laos de faire de même.

Lors de conférences internationales, les Lao écoutent poliment les présentations des étrangers qui ont des bonnes idées; pourtant, ces dernières s'appliquent rarement bien au cas laotien. En revanche, lorsqu'un délégué vietnamien prend la parole, les gens écoutent, absorbent et vont presque jusqu'à prendre le modèle intégralement avec des modifications mineures pour l'appliquer au cas laotien. Les collaborateurs vietnamiens, invités au Laos par Concern Worlwide, peuvent se permettre de faire des affirmations qui ne seraient jamais tolérées dans le cas d'un expatrié européen par exemple. Les employés gouvernementaux lao (qui souvent parlent vietnamien) mettent en pratique les recommandations des délégués vietnamiens, et durant les réunions avec la PACSA notamment, les délégués vietnamiens font avancer le processus d'aboutissement du Décret national de manière significative.

En somme, la société civile est beaucoup plus avancée au Vietnam qu'au Laos et la stratégie de Concern Worlwide est de mettre à profit l'exemple vietnamien et la configuration politique lao-vietnamienne pour ouvrir des portes et faire avancer la société civile au Laos.

Le rôle de Concern Worlwide est donc de tenter d'ouvrir des espaces qui peuvent éventuellement favoriser des liens et des interactions entre les associations et le gouvernement, donc une communication efficace entre les deux groupes. Ceci est fondamental puisque, pour le moment, le gouvernement ne sait absolument pas comment interagir avec ces associations. L'État a jusqu'à maintenant agi seul, et aussi avec le secteur des affaires et des investissements étrangers par exemple, et doit maintenant inclure un nouvel acteur dans l'arène. Cette situation suscite des craintes.

Certaines personnes, au sein du gouvernement, craignent en effet que les associations émergentes remplacent les organisations de masse et que les financements internationaux soient désormais dirigés uniquement vers les associations. C'est dans le but de jeter les bases d'un partenariat entre gouvernement, ONG et associations que Concern Worlwide a fait récemment approuver un projet pilote de recherche sur les savoirs locaux dans la province de Louang Namtha. L'idée est de proposer un modèle de travail

de partenariat qui définirait clairement les rôles des collaborateurs (gouvernement lao, ONG internationales et associations) et permettrait aux associations d'éventuellement apporter une expertise et des habilités techniques, par exemple, l'objectif étant d'appuyer le gouvernement dans l'entreprise de développement durable du pays.

## Étude de cas 2 : associations créées par des ONG internationales avant de quitter le Laos : NORMAI (CIDSE) et LADCA (Handicap International France).

### *NORMAI : transition du statut d'ONG internationale à celui d'association locale*

NORMAI (transcription phonétique du lao signifiant « pousse de bambou ») a été mis sur pied par l'ONG Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE), présente au Cambodge, au Vietnam et au Laos. L'ONG cible principalement les paysans, les Autochtones et les femmes, et travaille dans les domaines du développement rural intégré, du renforcement institutionnel, des formations sur le genre et le développement, du crédit rural et de la santé.

L'objectif de CIDSE pour l'ensemble de ses bureaux indochinois est de passer du statut d'ONG internationale à celui d'association locale autonome. Face à la difficulté d'obtenir l'enregistrement de NORMAI au niveau national (NORMAI est toujours dans la liste des associations en attente d'enregistrement sous le LUSEA), CIDSE a réussi à faire enregistrer NORMAI au niveau provincial, par les autorités de la province de Savannakhet. Cette stratégie apparemment efficace à court terme ne semble pas avoir porté fruit puisque le ministère des Affaires extérieures ne semble pas reconnaître l'association; en outre, plusieurs acteurs impliqués dans le développement de la société civile au Laos doutent de la viabilité de cette association.

### *Association en processus d'enregistrement : la LADCA*

La Lao Development and Cooperation Association (LADCA) a été fondée au début de 2006 par Handicap International France (HI France) dans le district de Sepone, dans la province de Savannakhet. L'association est également toujours en attente de son enregistrement officiel auprès du LUSEA. L'association est composée du personnel de HI France, qui a déménagé ses bureaux de Vientiane à Hanoi au Vietnam. En fait la LADCA est non seulement un produit de HI France, mais a aussi hérité des ressources matérielles de l'ONG française (véhicules, ordinateurs, matériel de bureau, etc.). HI s'est aussi gardé le privilège de nommer le directeur de la LADCA.

HI demeure un acteur nécessaire pour la survie de la LADCA, au niveau notamment de la rédaction de proposition de projets que HI présente directement aux bailleurs de fonds internationaux (par exemple, la Ville de Luxembourg en 2006). À l'heure actuelle, un projet potentiel (HELVETAS) cible l'organisation villageoise.

L'avantage de la LADCA est que les employés sont tous originaires de la province de Savannakhet et connaissent très bien le terrain où ils ont travaillé depuis plus de cinq ans sous la bannière de HI. La principale faiblesse de l'équipe est la rédaction de propo-

sition de projets et la capacité de produire des rapports de projets pour les bailleurs de fonds. On observe également une faible capacité à répondre aux appels d'offres et d'être en mesure de concurrencer les ONG internationales telles que CARE, qui a des fonds pour engager des consultants internationaux qui sont familiers avec les formats des bailleurs de fonds. Donc leur force est leur expérience sur le terrain. L'un des objectifs de la LADCA est de tenter d'obtenir des sous-contrats pour mettre en application des portions de projets d'ONG internationales dans la province de Savannakhet, dans des zones où la LADCA a plus de cinq ans d'expérience en développement rural.

Dans les deux cas, NORMAI et la LADCA sont des résidus d'ONG internationales qui ont planifié la transition d'un bureau d'ONG internationale vers un statut d'association locale. Ces deux associations sont en attente d'enregistrement auprès du LUSEA depuis quelques années; elles sont maintenues en vie par des ONG internationales qui assument les frais de fonctionnement, les salaires, la recherche de fonds et les liens avec les bailleurs de fonds internationaux. Dans les deux cas également, le retrait des ONG internationales qui les soutiennent mettrait sérieusement en cause leur viabilité.

### Étude de cas 3 : la Community Knowledge Support Association (CKSA)

La Community Knowledge Support Association (CKSA), qui était en attente depuis 2005 auprès du LUSEA, est la dernière association enregistrée au Laos. À la suite de la signature d'une entente cadre entre Concern Worldwide et le FLEN, Concern Worldwide a proposé à la CKSA, qu'il soutient, de se faire enregistrer auprès du FLEN. C'est ce que le directeur de la CKSA, Vaxay-Hmong Blanc (originaire de la province de Xieng Khouang, au Nord Laos) a fait. Quelques mois plus tard, l'association a obtenu son enregistrement officiel auprès du département de la Société civile du FLEN.

Vaxay a travaillé dix ans dans le domaine du développement pour plusieurs ONG internationales : Danish Red Cross à Xieng Khouang, Concern Worldwide dans le district de Motsuk Tafa à Bokeo, et enfin Enfants et Développement. Il a obtenu une bourse de l'ambassade de France et a été formé par Bio-Force en 2003-2004 à Lyon en France. Durant son stage, il a notamment travaillé sur des dossiers qui lui ont permis de se familiariser avec le monde des bailleurs de fonds, et c'est à partir de ce moment qu'il a envisagé de créer sa propre organisation. À son retour au Laos, après quatre mois de chômage, il est choisi par le Fonds canadien de développement comme responsable du réseau de l'IKAP (Indigenous Knowledge and Peoples) au Laos.

En fait, Vaxay est toujours le représentant au Laos de ce réseau présent dans six pays (Thaïlande, Vietnam, Chine, Laos, Myanmar et Cambodge). Le réseau régional a été créé au lendemain de la conférence intitulée Indigenous Knowledge, Biodiversity and Local Governance in Mainland Montane South East Asia (MMSEA), tenue à Lijiang, en Chine, en 2002, dans le but de soutenir et de revitaliser les savoirs locaux.

Les objectifs du réseau sont les suivants :

1. Promouvoir les savoirs locaux pour assurer des modes de vies durables dans les régions montagneuses de la MMSEA;

2. Renforcer les organisations communautaires et les réseaux ethniques pour favoriser la transmission des savoirs locaux aux nouvelles générations;
3. Établir des contacts afin de faciliter les visites d'échanges et se joindre aux efforts pour assurer un développement durable dans la région de la MMSEA;
4. Monter un réseau de renforcement des capacités pour soutenir les personnes et les savoirs locaux ainsi que la conservation de la biodiversité et le développement endogène;
5. Mettre sur pied des formations pour les personnes et les facilitateurs au niveau local;
6. Proposer des conseils et des formations au personnel du développement et aux chercheurs (ONG, bureaux gouvernementaux, académiques, etc.);
7. Promouvoir la recherche autochtone sur les personnes et les savoirs locaux en ce qui a trait aux ressources naturelles;
8. Développer des actions de défense des intérêts des personnes et des savoirs locaux dans la MMSEA.

L'IKAP et la CKSA ont sensiblement les mêmes objectifs et des activités similaires, en fait, l'IKAP loge chez la CKSA. Dans le passé, l'ONG Concern Worldwide soutenait l'IKAP. Maintenant, l'ONG irlandaise continue toujours d'appuyer financièrement la CKSA, en payant le loyer pour les bureaux de la CKSA ainsi que le salaire de Vanxay. Pour leur part, le Fonds canadien de développement y a contribué en offrant des meubles et d'autres appareils de bureau.

Vanxay est dynamique et motivé. Issu d'un groupe minoritaire et du monde rural, il croit fermement au développement des capacités et des gens. Mais il sait pertinemment que les ONG internationales ne seront pas toujours aussi nombreuses au Laos et qu'il faut dès maintenant s'assurer de jeter les bases qui permettront de continuer le travail ensuite. Il s'agit donc d'assurer la pérennité de l'action, un moyen de trouver du financement pour des projets et de travailler avec les gens.

La CKSA en est encore à ses premiers balbutiements. À l'heure actuelle, la nouvelle association travaille au réseautage avec d'autres associations, organisations et ONG internationales : Gender Development Group (GDG), Village Focus International, Rural Research and Development Training Center (RRDTC) etc., qui toutes soutiennent les savoirs locaux. Car la raison d'être de la CKSA est de bâtir un réseau regroupant les différents acteurs impliqués dans le développement des espaces minoritaires au Laos.

L'avantage d'être enregistré auprès du FLEN est bien entendu la présence du Front à tous les niveaux administratifs (village, district, province) et partout au Laos.

La CKSA finalise actuellement un projet de recherche sur la pharmacopée traditionnelle en territoire Khamu et Rmeet au Nord Laos, projet amorcé avec l'aide d'ONG internationales (Canada Fund, Concern Worldwide). Les perspectives de travail en collaboration avec les acteurs internationaux demeurent : par exemple, un projet de recherche sur les modes de vie dans la province de Louang Namtha est appuyé par Concern Worlwide. Également, la CKSA est en train de monter un dossier qui sera présenté à la Communauté européenne au sujet d'un projet de promotion des savoirs locaux (agriculture et production d'artisanat) dans les provinces de Louang Namtha et de

Bolikhamxay. Le point commun entre la CKSA et les associations LADCA et NORMAI est que les employés sont tous issus du milieu du développement international au Laos.

Les personnes travaillant au sein des ONG internationales ou des associations n'ont généralement pas de passé d'implication dans la structure communiste. Cette situation est diamétralement opposée au cas thaïlandais, où les étudiants avaient rejoint le parti communiste thaïlandais et ensuite massivement ouvert des ONG locales, utilisant des méthodologies de masse, la démocratie participative, s'octroyant un salaire bas et se dévouant à la population.

Les employés des ONG au Laos ne correspondent pas du tout à ce type de profil. Les cadres communistes sont demeurés dans les organisations de masse ou du moins dans la structure gouvernementale, et une portion des employés des ONG internationales est principalement motivée par le salaire beaucoup plus élevé ou les bénéfices liés à l'industrie du développement. Les membres des associations n'échappent pas non plus à ce phénomène et plusieurs y voient un moyen d'obtenir des bénéfices personnels. Cette situation semble permettre d'établir un parallèle entre le modèle de Frolic de « *state-led civil society* » et ce qui est en train de se passer au Laos. Frolic (Brook 1997) affirme que tandis que l'État voit d'un bon œil l'émergence d'organisations comme étant utile, les individus au sein de ces organisations sont plus intéressés par les gains et bénéfices personnels à court terme que par une autonomie individuelle détachée du pouvoir étatique.

Il reste des zones grises qui permettent à divers organismes de subsister, sans aucun statut légal. On dénombre en effet quelques groupes informels, généralement formés par d'anciens membres du personnel d'ONG internationales et qui demeurent, le plus souvent, des lieux de réflexion ou qui contribuent à la mise en œuvre de politiques nationales. Le Participatory Development Training Center (PADEC Lao) est un centre de formation des jeunes dans le domaine de l'agriculture écologique qui est enregistré auprès du ministère de l'Éducation; le Sustainable Agriculture Forum (SAF) est un groupe de réflexion qui propose des discussions et formations concernant le développement rural, et aussi l'emploi de méthodologies participatives. Finalement, le Gender and Development (GDG) est actif depuis 11 ans, toujours sans statut particulier.

Ces organisations demeurent néanmoins dépendantes des ONG internationales, notamment sur le plan du financement, et toutes sont également dans la phase d'attente du Décret national sur les associations.

## Conclusion

Si dans certains pays d'Asie du Sud-est tels les Philippines, la société civile est en position de demander des comptes à l'État; au Laos, elle en est encore à ses premiers balbutiements et l'espace actuellement disponible est circonscrit au niveau associatif.

Les progrès les plus importants vers la société civile au Laos ont été accomplis avec l'émergence de ces associations indépendantes ou semi-indépendantes qui, bien qu'elles

nécessitent la sanction du Parti et de l'État pour exister, constituent à l'heure actuelle un tremplin vers le développement d'une véritable société civile au Laos.

L'espace actuellement disponible est circonscrit au niveau associatif; l'individu isolé n'a pas encore voix au chapitre, mais en théorie un regroupement d'individus peut créer une association, sur des bases apolitiques. Et le prosélytisme est strictement interdit.

Le gouvernement a autorisé ces associations et organisations à but non lucratif à fonctionner comme des entités légales indépendantes, dans le but de contribuer à la stratégie de réduction de la pauvreté. Par conséquent, le secteur nécessite du soutien afin de devenir un acteur solide du processus de développement du pays.

Un moyen crucial pour le gouvernement de maximiser les ressources humaines disponibles afin de réaliser ses objectifs ambitieux de développement est d'encourager la mise en place d'institutions de société civile. Parce que, sans déléguer une portion du travail au secteur privé, il serait impossible d'atteindre les objectifs de développement à long terme. Ainsi, selon les employés du secteur privé et d'organisations non gouvernementales internationales, l'émergence du secteur privé par la création d'organisations non gouvernementales peut, d'une part, faciliter ces développements, favoriser l'autonomie des Lao sur le plan des efforts déployés et, d'autre part, attirer des fonds additionnels pour le pays (Chagnon *et al.* 2003, 82).

Ainsi, le Sixth National Socio Economic Development Plan mentionne que le gouvernement va notamment assurer la transmission de l'information et le développement d'un cadre légal pour les associations : « *the regular supply of information by sources in relation to the services, policies and development plans for the people, and create conducive conditions for all the people to access information without any difficulties. A legal framework for Civil Society Associations (CSA) will be developed* » (GOL 2006, 114).

L'émergence des associations est un pas de plus vers la pluralité et l'ouverture de l'espace public au Laos. Car déjà, les discussions en cours au Laos concernant la société civile — dont l'émergence est directement liée aux pressions internationales et au besoin de partenaires locaux afin d'atteindre les objectifs de développement du pays — ont déjà fait réagir l'État lao, un des derniers régimes à parti unique, en produisant des ajustements au niveau de la pratique et des processus décisionnels.

La solution d'une collaboration harmonieuse entre l'État et la société civile au Laos réside alors dans une volonté politique du premier, et dans une coopération institutionnelle où les rôles et responsabilités sont clairement définis dans le cas du gouvernement comme de la société civile.

## Références

- Assemblée populaire suprême, 1991, *Constitution de la République démocratique populaire lao*, Vientiane.
- Brook, T., Frolic M. (dir.), 1997, *Civil society in China*, Arkmon et Londres : M. E. Sharpe.
- Chagnon J., Rumpf R., Van Gansberghe D., Binh V., 2003, *Governance and participation in Laos*, publié par Sida, The Asia Department, art. n°. SIDA2743en, Novum AB : Elanders.
- Concern Worldwide, 2007, *Proposal: Enhanced capacity of social organizations and LUSEA, submitted to the Government of Lao PDR. January 2007 to December 2009.*

- Evans G., 1993, « Buddhism and economic action in socialist Laos », dans Hann C. M. (dir.), *Post-socialism: ideas, ideologies and practices*, Londres et New York : Routledge.
- Evans G., 2002, « Revolution and royal style. Problems of post-socialism legitimacy », dans Shore C., Nugent S. (dir.), *Elite cultures. Anthropological perspectives*, Asia Monographs 38, Routledge.
- Government of Laos (GOL), 2006, *Strategic plan on governance (2006–2010)*, Vientiane.
- Hedman Eva-Lotta E., 2001, « Contesting State and civil society: Southeast Asian trajectories », *Modern Asian Studies*, vol. 35, n° 4, 921–951, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Hours B., Selim M., 1997, *Essai d'anthropologie sur le Laos contemporain. Marché, socialisme et génies*, Paris : L'Harmattan.



STEEVE DAVIAU est candidat au doctorat au Département d'anthropologie de l'Université Laval. Il vit au Laos depuis 12 ans et maîtrise avec précision la langue et l'écriture lao. Il a publié dans les revues *Ethnia* (2008), *Indigenous Affairs* (2007) et a coédité un numéro spécial avec Sarah Turner intitulé : « Fieldwork dilemmas, dramas and revelations among ethnic minority upland populations in Socialist China, Vietnam and Laos » dans *Asia Pacific Viewpoint* (sous presse). Il a également écrit un chapitre dans Michaud et Forsyth (dir.) *Post-socialist livelihoods and identity among asian minorities: agency in Upland China, Vietnam and Laos* (sous presse à UBC), et coécrit un chapitre intitulé : « International agencies and national policies: What development for rural societies? A case study in two Tibetan-Burmese communities in Phongsaly district, Northern Laos » avec V. Bouté, dans P. Bourdier (dir.), *Indigenous people under command* (White Lotus). Il est également l'auteur de plusieurs rapports commandés pour le PNUD et divers organismes bilatéraux et non gouvernementaux au Laos, et prépare actuellement un chapitre intitulé : « Rubber and gold investment schemes in Lao PRD: Private sector, local elites and local communities between socialist ideology and neoliberal dogmas », dans V. Bouté et V. Pholsena (dir.), *Power and society in contemporary Laos*, à l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC). [daviausteeve@gmail.com](mailto:daviausteeve@gmail.com)